



MISSION PERMANENTE DE TUNISIE,  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES  
INSTITUTIONS SPECIALISEES A GENEVE

## Intervention de la Tunisie sur le point des déminages.

Genève, 28 mai 2002

Monsieur le Président,

En Tunisie nous avons deux genres de champ de mines .

- 1)- Des champs de mines mixtes, connus, délimités et contrôlés.
- 2)- Des mines parsemées par les belligérants pendant la deuxième guerre mondiale . On les trouve dans tout le pays. Leurs emplacements ne sont pas connus ni par la Tunisie ni apparemment par les anciens belligérants.

Chacune de ces deux catégories pose des problèmes particuliers :

- S'agissant de la première catégorie, le problème qui se pose est celui de la fiabilité des plans existants étant donné que les champs de mines en question sont installés dans des zones sablonneuses et donc ils sont susceptibles de se déplacer.

Par ailleurs, la plupart des mines sont aujourd'hui enfouies sous des dunes de sable. Ceci rend le déminage manuel dangereux et peu efficace et nécessite la fourniture d'engins spéciaux de détection et de destruction (comme les chars démineurs ) et la formation à l'utilisation de ces engins.

- S'agissant de la catégorie des mines héritées de la deuxième guerre mondiale, et qui provoquent souvent des drames d'ordre humain et social, voire économique, l'espoir de la Tunisie comme celui des autres pays de la région d'Afrique du Nord, est que des efforts soient déployés par toutes les parties concernées, afin de nous aider à identifier, dans toute la mesure du possible , l'emplacement des champs en question. A défaut, il importe d'apporter une assistance d'ordre humanitaire afin d'aider les personnes et les familles touchées.

La Tunisie a déjà approché des pays amis, des organisations internationales et des ONG pour des demandes d'assistance et de coopération. Les réunions qui se tiennent actuellement à Genève nous ont permis de poursuivre les contacts. Nous espérons voir les bonnes dispositions manifestées par toutes les parties concernées se traduire par un programme concret devant permettre à la Tunisie de s'acquitter de ses obligations de pays Partie à la convention d'Ottawa en matière de nettoyage des champs de mines afin de rendre les vastes territoires affectés à des utilisations productives .

A cette fin, la Tunisie est disposée à recevoir des pays et organisations donateurs des équipes d'évaluation dans ce domaine qui travailleront en coordination avec les Autorités Tunisiennes concernées.